

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 15 Mai 2015


www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**
Désignation Commerciale M-Bond A-12 Part B
N° CAS Mélange
N° EINECS Mélange
No. D'Enregistrement d'REACH Aucun attribué.
- 1.2 Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**
Utilisation Identifiée Adhésifs.
Utilisations Déconseillées Rien de connu.
- 1.3 Information sur le fournisseur**
Identification de la société
VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD
Stroudley Road
Basingstoke
Hampshire
RG24 8FW
Royaume-Uni
Téléphone +44 (0) 1256 462131
Fax +44 (0) 1256 471441
Email (personne compétente) mm.uk@vishaypg.com
- 1.4 Tél. d'urgence**
Langues parlées (00-1) 703-527-3887 – CHEMTREC
24 heures, Anglais parlé

2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- 2.1.1 Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)**
Skin Irrit. 2; H315
Skin Sens. 1A; H317
Eye Dam. 1; H318
Aquatic Chronic 2; H411
- 2.2 Éléments d'étiquetage**
Désignation Commerciale Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)
M-Bond A-12 Part B
- Pictogramme(s) de Danger

- Mention(s) d'Avertissement DANGER
- Contient: Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)
- Mention(s) de Danger
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseil(s) de Prudence
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 15 Mai 2015

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations

Aucun.

2.3 Autres dangers

Aucun.

3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances Non applicable

3.2 Mélanges Substances dans les préparations / mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)	60-80	68410-23-1	614-452-7	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1A; H317 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411
Aluminium oxyde [^]	30-40	1344-28-1	215-691-6	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Non classé
Le dioxyde de titane [^]	1-5	13463-67-7	236-675-5	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Non classé

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le chapitre 16. [^]Substance avec une limite d'exposition de la communauté

4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Art de l'auto-portrait-protection du premier assistant

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Un centre de nettoyage / d'eau devrait être disponible pour se laver les yeux et la peau.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir les voies aériennes ouvertes. Desserrer les vêtements serrés tels que le col, la cravate ou la ceinture. Si la respiration est laborieuse, de l'oxygène doit être administrée par du personnel qualifié. Alerter un médecin en cas de malaise. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 15 Mai 2015

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Obtenir une consultation rapidement, de préférence auprès d'un ophtalmologue.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 200-300ml d'eau. Ne pas faire vomir. Alerter un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des lésions oculaires graves.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement. Les brûlures chimiques aux yeux peuvent nécessiter une irrigation plus longue.

5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone et Oxydes d'azote.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Evacuer la zone et garder le personnel à l'abri du vent. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. (Laver abondamment à l'eau/ 5% acide acétique). Se débarrasser de ce produit et de son récipient comme s'il s'agissait de déchets dangereux.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8, 13

7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage

Maintenir à une température n'excédant pas (°C): 40°C

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Conservé à l'écart des: Acides, bases puissantes et Agents oxydants forts.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique: 1.2

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 15 Mai 2015

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Année
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Aluminium oxyde	1344-28-1	-	10	-	-	-	-	-	1985
Le dioxyde de titane	13463-67-7	-	10	-	-	-	-	-	1987

Source: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés selon les principes de bonnes pratiques d'hygiène en milieu de travail. Un centre de nettoyage / d'eau devrait être disponible pour se laver les yeux et la peau.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif. Éviter de respirer vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Protection des yeux/du visage



Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166). Ne pas porter de lentilles de contact lors de la manipulation de cette substance.

Protection de la peau



Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.

Recommandés: Caoutchouc butyle, Temps de pénétration: > 480 minute(s).

Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable.

Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 15 Mai 2015

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Le mélange est une pâte. Clair Colorée.
Odeur	Ammoniacale.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	260 °C [Open cup/Coupe ouverte]
Taux d'Evaporation	< 0.001 (BuAc = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	>0.97 (H ₂ O = 1)
Solubilité(s)	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin): Légèrement soluble dans: De l'eau (40 mg/l)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Aucun.

10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Maintenir à une température n'excédant pas (°C): 40°C
10.5 Matières incompatibles	Conserver à l'écart des: Acides, bases puissantes et Agents oxydants forts.
10.6 Produit(s) de décomposition dangereux	Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone et Oxydes d'azote.

11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)

Toxicité aiguë

Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0 mg/l.
Contact avec la Peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Skin Irrit. 2: Provoque une irritation cutanée.
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with	Skin Irrit. 2; H315

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 15 Mai 2015

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Danger par aspiration

Références croisées: Irritant pour la peau. (in vitro) (Modèle: EpiDerm SIT (EPI-200) OECD 439)

Eye Dam. 1: Provoque des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1; H318

Provoque de graves lésions oculaires. (lapin) (OECD 405)

Skin Sens. 1A: Peut provoquer une allergie cutanée.

Skin Sens. 1A; H317

Sensibilisation cutanée: Positif (souris) (OECD 429)

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Autres informations

Aucun.

12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Aquatic Chronic 2: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Estimation Mélange CL50 >1 ≤ 10 mg/l (Poissons)

12.2 Persistance et dégradabilité

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)

Aluminium oxyde

Le dioxyde de titane

Aucune information sur le mélange lui-même.

Essentiellement biodégradable, ne remplissant pas les critères (OECD 301 B)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)

Aluminium oxyde

Le dioxyde de titane

Ne s'applique pas aux substances inorganiques

Ne s'applique pas aux substances inorganiques

Aucune information sur le mélange lui-même.

La substance a un fort potentiel de bioaccumulation. BCF: 492 L/kg. (QSAR Modèle: BCFBAFv3.01)

Ne s'applique pas aux substances inorganiques.

Ne s'applique pas aux substances inorganiques

12.4 Mobilité dans le sol

Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin)

Aluminium oxyde

Le dioxyde de titane

Aucune information sur le mélange lui-même.

Koc @ 20 °C: 1000000 (QSAR Modèle: KOCWIN v2.00)

Ne s'applique pas aux substances inorganiques. Log Kd: 3 -5.

La substance a une faible mobilité dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas classé comme PBT ou vPvB. Aucun des ingrédients de ce produit ne remplit les critères requis pour être considéré comme une substance PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Rien de connu.

13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les récipients de cette substance peuvent être dangereux une fois vides car ils contiennent des résidus de produit. Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Envoyer après traitement préalable à une installation d'incinération de déchets dangereux appropriée conformément à la législation.

13.2 Autres informations

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 15 Mai 2015

www.vishaypg.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	UN 3082	UN 3082	UN 3082
14.2 Désignation officielle de transport	SUBSTANCE LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIEE, DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT	SUBSTANCE LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIEE, DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT	SUBSTANCE LIQUIDE, NON AUTREMENT SPECIFIEE, DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Substance dangereuse pour l'environnement	Classé comme Polluant Marin.	Substance dangereuse pour l'environnement
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.		
14.8 Renseignements supplémentaires	Aucun.		

15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1 Règlements de l'UE	
Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation	Aucun composant du mélange n'est répertorié
Substance(s) extrêmement préoccupante	Aucun composant du mélange n'est répertorié
CoRAP évaluation des substances	Aucun composant du mélange n'est répertorié
15.1.2 Règlements nationaux	
Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Classe de danger pour l'eau 2
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: V2.0

Mis à jour Paragraphe 1.4, 3.2, 4.1, 5.1, 6.1, 7.2, 8.2.2, 11, 12, 14, 15, 16.

References: Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS) et Enregistrement(s) ECHA pré-existant Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with polyethylenepolyamines (Polyamide Resin) (N° CAS 68410-23-1), Aluminium oxyde (N° CAS1344-28-1), and Le dioxyde de titane (N° CAS13463-67-7).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Calcul du seuil
Skin Sens. 1A; H317	Calcul du seuil/Résultat du test
Eye Dam. 1; H318	Calcul du seuil
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

LTEL: Limite d'exposition prolongée

STEL: Limite d'exposition (15 min)

DNEL: Niveau dérivé sans effet (DNEL)

PNEC: Concentration prévisible sans effet (PNEC)

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique

vPvB: très Persistant et très Bioaccumulable

Catégorie de risque / Code de classification:

Skin Irrit. 2; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2

Skin Sens. 1 ; Catégorie Sensibilisation cutanée 1

Eye Irrit. 2; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2

Eye Dam. 1; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie

Mention(s) de Danger

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Version: 02

Date d'édition: 30 Novembre 2018

Date de la Première Édition: 15 Mai 2015

www.vishaypg.com

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SELON LES RÈGLEMENTS (CE)
1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830**

1

Aquatic Chronic 2; Dangereux pour l'environnement aquatique,
Chronique , Catégorie 2

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.